



Baromètre PRISM'EMPLOI Février 2021



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2021

Après avoir reculé de 4,9 % en janvier 2021 (sur un an), le travail temporaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) enregistre une nouvelle dégradation avec une baisse moyenne de 8,4 % en février (sur un an). L'intérim compte désormais **665 500 emplois en équivalent temps plein (ETP), soit 61 200 ETP de moins qu'en février 2020.**

Le ralentissement observé s'explique par trois phénomènes :

- Tout d'abord, en raison d'une **nette détérioration dans le BTP** passant de -6,3 % en janvier 2021 (par rapport à janvier 2020) à -17,0 % en février 2021 (par rapport à février 2020). Ce secteur a en effet été, selon les professionnels, confronté à plusieurs difficultés ce mois-ci : une chute de la construction de logements neufs et la multiplication des pénuries de matériaux conduisant à des retards de livraisons, voire à des arrêts de chantiers.
- Ensuite, le **transport-logistique, même s'il demeure 9,5 points au-dessus de l'évolution moyenne, enregistre, avec +1,1 % un dynamisme moins marqué ce mois-ci.**
- Enfin, **l'évolution de l'intérim dans le commerce**, en raison du durcissement des contraintes sanitaires, a connu en février un recul de 3,2 points (passant de -11,4 % en janvier à -14,6 % en février).

La tendance dans les services, avec -8,6 %, est restée quant à elle à peu près stable. Le secteur de l'industrie marque un léger mieux, passant de -5,6 % le mois dernier à -5,3 % ce mois-ci, tendance qui se situe désormais 3,1 points au-dessus de la moyenne des secteurs.

Dans ce contexte, les emplois les plus qualifiés : cadres et professions intermédiaires avec -13,1 %, ouvriers qualifiés avec -11,8 % et employés avec également -11,8 %, connaissent une baisse nettement plus marquée que ceux des premiers niveaux de qualification, le recul du nombre d'ouvriers non qualifiés se limitant à -1,6 %.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution de février 2021 par rapport à février 2020

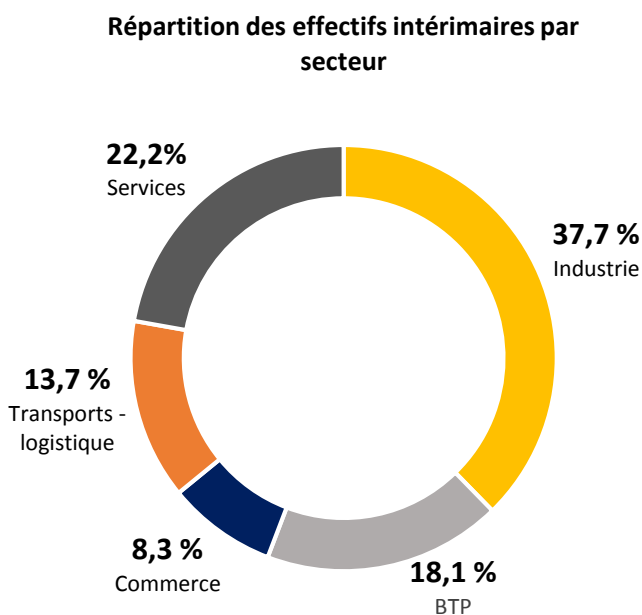
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-8,4 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en baisse

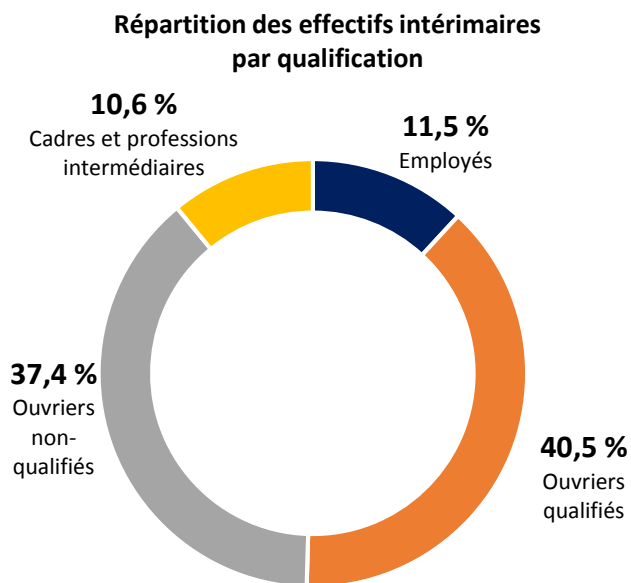
L'emploi intérimaire augmente dans les transports (+1,1 %), mais diminue dans l'industrie (-5,3 %), les services (-8,6 %), le commerce (-14,6 %) et le BTP (-17,0 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Toutes les qualifications diminuent

L'emploi intérimaire recule chez les ouvriers non qualifiés (-1,6 %), les employés (-11,8 %), les ouvriers qualifiés (-11,8 %) et les cadres et professions intermédiaires (-13,1 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES DE FEVRIER 2021 par rapport à février 2019 et février 2020

	2019	2020
Évolution globale	-9,8 %	-8,4 %
BTP	-17,7 %	-17,0 %
Industrie	-13,9 %	-5,3 %
Services	-1,9 %	-8,6 %
Transports	+5,7 %	+1,1 %
Commerce	-13,0 %	-14,6 %

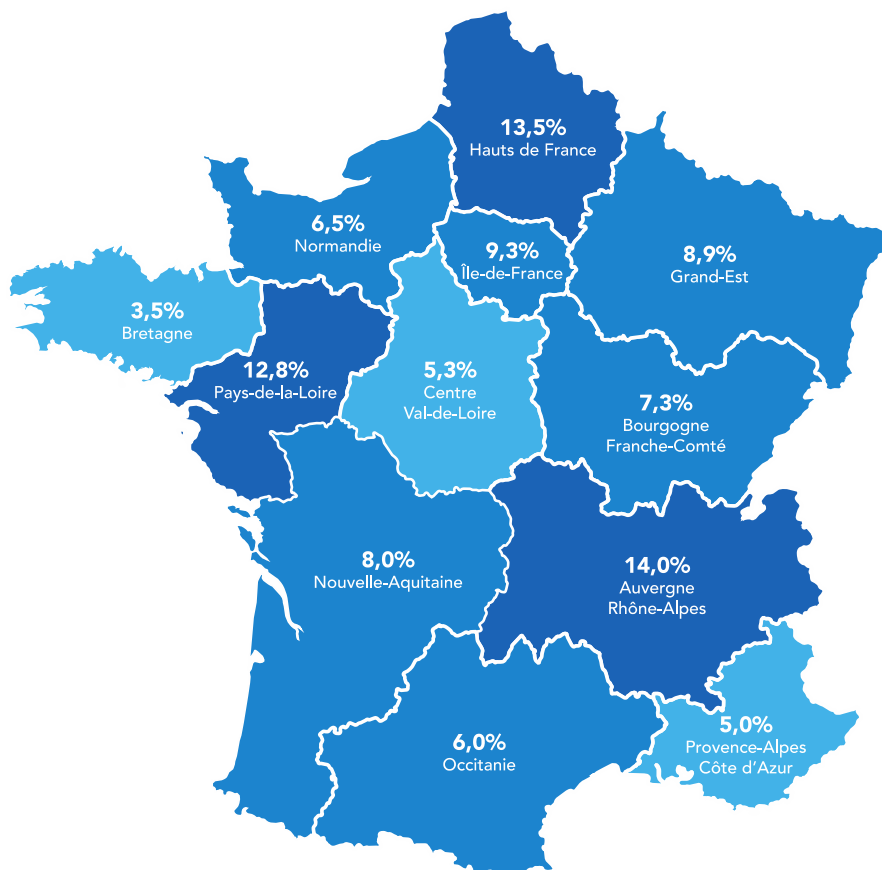
LE CDI INTÉRIMAIRE

En février 2021, le CDI Intérimaire représente 48 735 ETP, soit 7,3 % de l'emploi intérimaire.

Dans un contexte économique et sanitaire appelant à renforcer la sécurisation des parcours, les agences d'emploi **ont accru leur effectif en CDII de 2 550 ETP sur un an correspondant à une hausse de 5,5 % depuis février 2020.**

Dans le détail des régions, le recours au CDI Intérimaire dans la structure de l'emploi intérimaire dépasse les 10% dans 3 régions : Pays de la Loire : 11,6 % ; Hauts de France : 10,8 % et Bourgogne-Franche-Comté : 10,0 %.

La répartition géographique de ces contrats se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Auvergne-Rhône-Alpes : 14,0 % ; Hauts de France : 13,5 % et Pays de la Loire : 12,8 %.



DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

Chiffres de février 2021 par rapport à février 2020

LES CHIFFRES CLÉS :

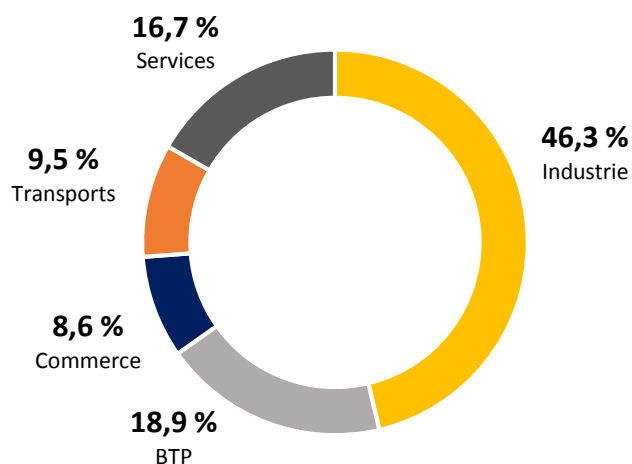
Les effectifs intérimaires sont en baisse (-10,1 %) en région Bretagne.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans les transports (+12,7 %) mais diminue dans les services (-3,6 %), l'industrie (-13,6 %), le BTP (-13,8 %) et le commerce (-14,0 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

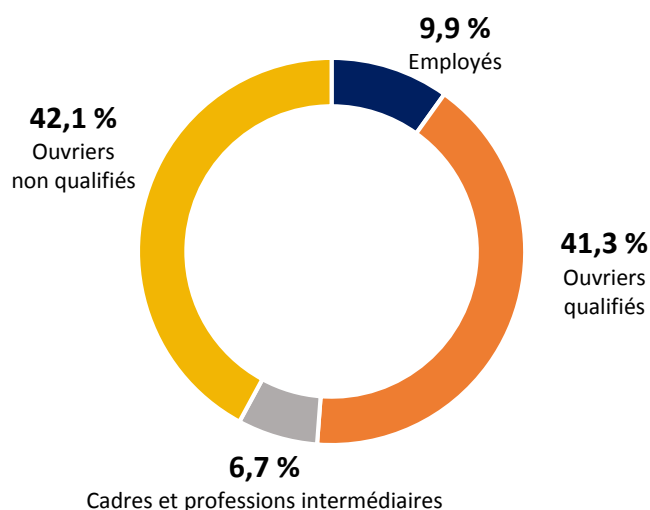


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La totalité des qualifications diminuent

L'emploi intérimaire diminue chez les employés (-1,3 %), les cadres et professions intermédiaires (-6,3 %), les ouvriers qualifiés (-10,2 %) et chez les ouvriers non qualifiés (-12,5 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



TENDANCES TERRITORIALES :

	Evolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Côtes-d'Armor	-2,6 %	4,3 %
Finistère	-10,2 %	6,2 %
Ille-et-Vilaine	-18,0 %	4,1 %
Morbihan	+2,9 %	5,4 %

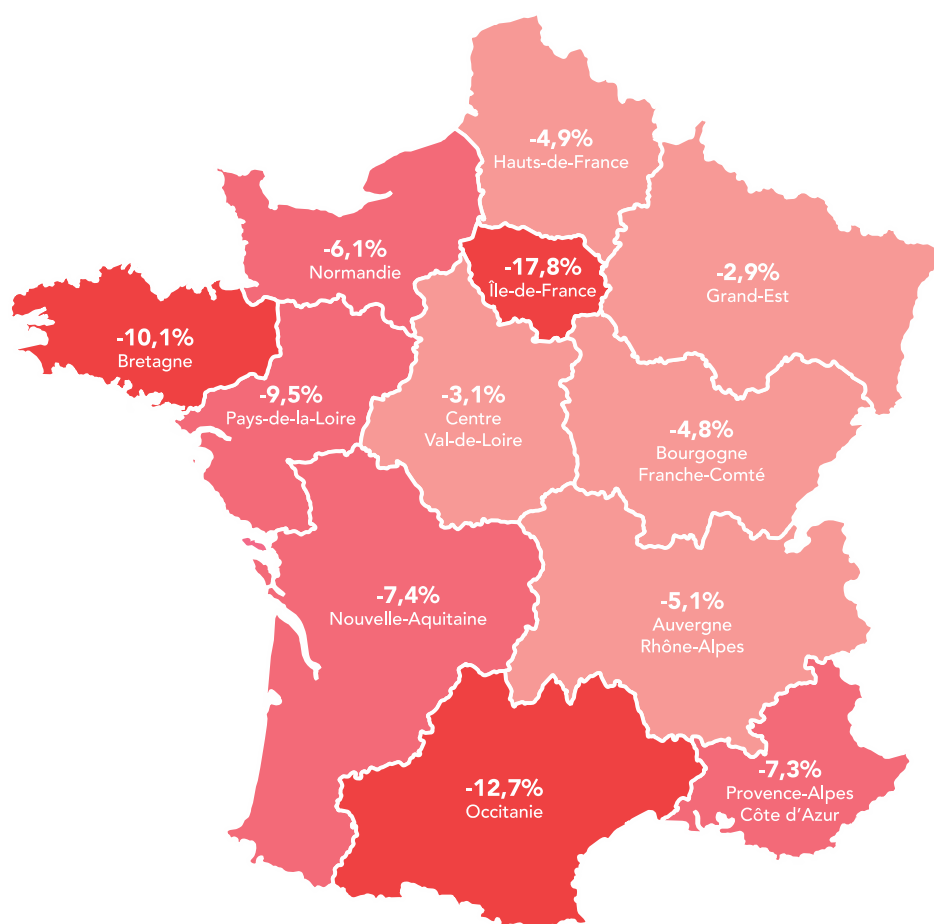
LA FRANCE DES RÉGIONS

Février 2021 par rapport à Février 2020

Toutes les régions sont en baisse

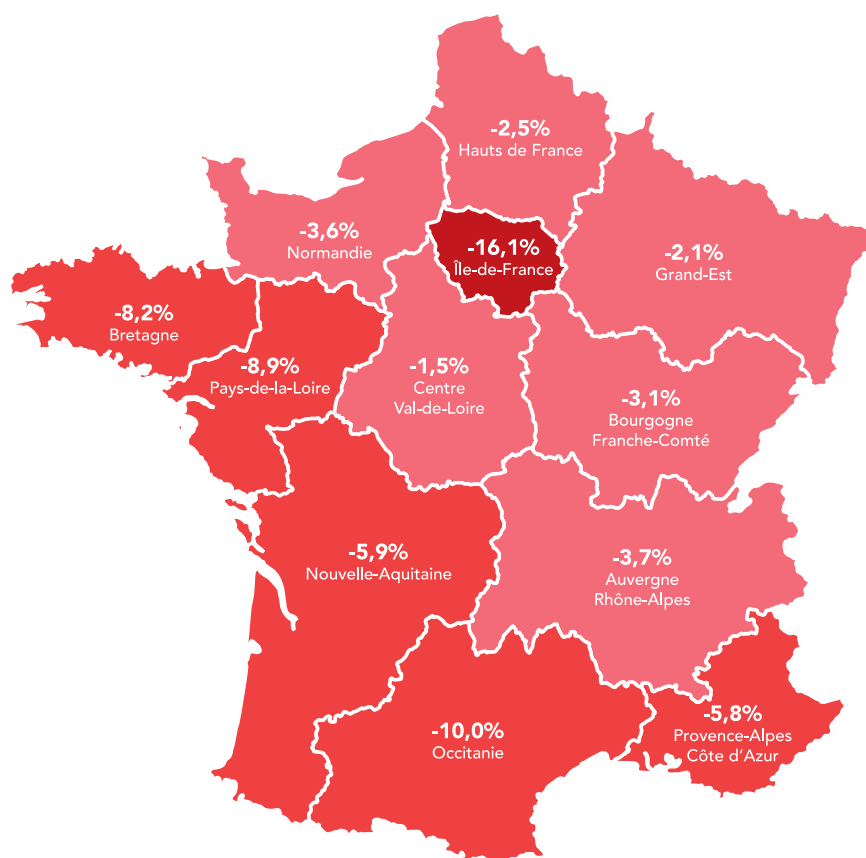
Dans le détail géographique, les régions qui connaissent en février une évolution plus favorable que la moyenne nationale sont celles où les secteurs industrie et transports-logistique sont sur-représentés. **Les deux régions les mieux positionnées étant ce mois-ci : Grand Est avec -2,9 % (par rapport à février 2020) et Centre Val-de-Loire avec -3,1 % (par rapport à janvier 2020).**

A l'opposé, l'Île-de-France se distingue avec une dégradation significativement plus marquée que la moyenne (-17,8 % par rapport à janvier 2020), enregistrant à elle seule le tiers des destructions d'emplois du mois.



Cumul annuel : janvier-février 2021 (%)

Au cours des deux premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse de -6,9 % par rapport à la même période en 2020.



Méthodologie :

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi